

Verimark®
Insecticide

Plus de pérennité pour vos productions légumières
Verimark®, le choix de l'innovation dès le départ

NOUVEL OUTIL CONTRE LES RAVAGEURS PIQUEURS-SUCEURS ET BROYEURS EN CULTURE DE FRAISE

Cyazypyr®⁽¹⁾ est la deuxième matière active de la famille des diamides de FMC. Elle permet le contrôle d'un très large spectre de ravageurs piqueurs, suceurs et broyeurs. Elle assure une protection des feuilles, des fleurs et des fruits contre de nombreuses espèces de ravageurs comme les lépidoptères, certains pucerons et coléoptères, les thrips et les mouches.

Selon le schéma de classification internationale IRAC (www.ircac-online.org), Cyazypyr® appartient au groupe 28 (Modulateurs des Récepteurs à Ryanodine – famille des diamides) et offre un nouveau mode d'action pour le contrôle des ravageurs, résistants ou non à certaines familles chimiques.

Cyazypyr® est un nouvel outil de prévention du risque d'apparition de résistances.

L'alimentation des ravageurs est stoppée en quelques minutes, limitant les dommages sur les feuilles et les fruits. Cyazypyr®, appliqué tôt dans la stratégie de gestion des ravageurs, permet une excellente protection de la culture et une réduction des stress induits, préservant ainsi le potentiel maximum de rendement de la culture.

Cyazypyr® est efficace sur plusieurs stades (œufs et larves) de développement des ravageurs. Il présente une très faible toxicité vis-à-vis des arthropodes non cibles, permettant aux populations d'auxiliaires de se maintenir au cours de la saison et d'assurer leur fonction de régulation naturelle.

Utilisé au début d'une infestation de ravageurs, Cyazypyr® prévient ou retarde la croissance des populations de ravageurs très prolifiques tels que les thrips et pucerons.

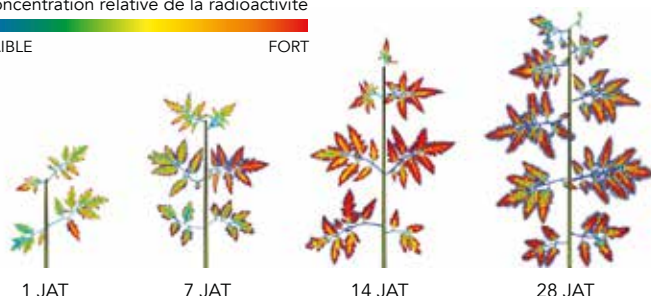
UNE FORMULATION ADAPTÉE AUX APPLICATIONS PAR LE SYSTÈME D'IRRIGATION LOCALISÉE (GOUTTE À GOUTTE)

Verimark®, composé de 200 g/L de Cyazypyr®⁽¹⁾, est utilisable uniquement en cultures sous abris et en application au niveau du système racinaire pour la protection insecticide des fraisiers par le système d'irrigation localisée (Goutte à goutte). Verimark® est autorisé sur fraisier à la dose de 0,375 L/ha - 4 applications maximum par culture et par an, du stade BBCH 12 au stade BBCH 89.

Traitement des eaux d'irrigation (apport par goutte à goutte) : après absorption racinaire, Cyazypyr® protège les nouvelles feuilles grâce à sa systémie acropétale. Il atteint une concentration suffisante dans les feuilles permettant de contrôler les ravageurs ciblés.

Concentration relative de la radioactivité

FAIBLE FORT



JAT = Jours après traitement

Source : essai 2014



Verimark®
Insecticide

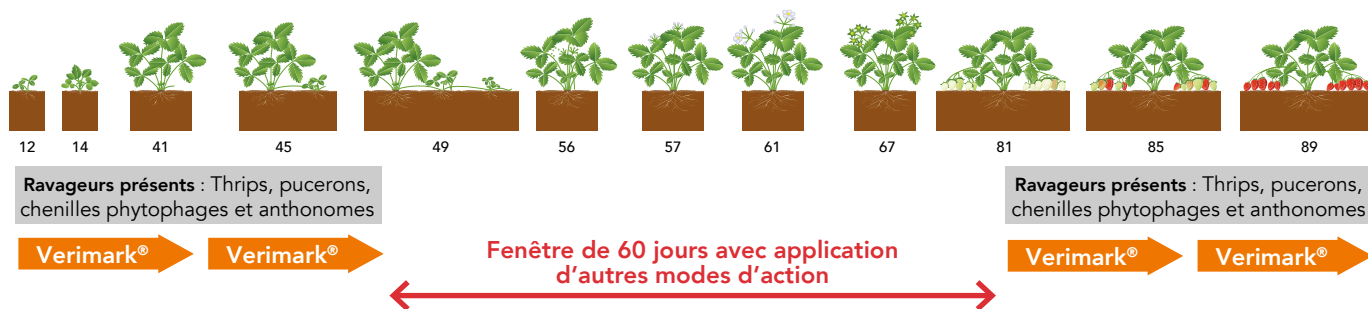
FICHE D'IDENTITÉ

AMM N°	2199998
COMPOSITION	Cyazypyr® 200 g/L
FORMULATION	Suspension concentrée (SC)
GROUPE HRAC	28 (Diamides)
DOSE HOMOLO	0,375 L/ha
USAGES, CULTURES ET DOSES	FRAISE * Culture sous abris * Thrips : Thrips californien (<i>Frankliniella occidentalis</i>), Thrips du tabac (<i>Thrips tabaci</i>) Chenilles phytophages : Noctuelle gamma (<i>Autographa gamma</i>), Noctuelle de la tomate (<i>Chrysodeixis chalcites</i>), Héliothis (<i>Helicoverpa armigera</i>), Légionnaire de la betterave (<i>Spodoptera exigua</i>), Noctuelle méditerranéenne (<i>Spodoptera littoralis</i>) - Coléoptères phytophages : Anthonome (<i>Anthonomus rubi</i>) - Pucerons : Puceron vert (<i>Myzus persicae</i>)
CLASSEMENT	H410
PÉRIODE D'APP.	BBCH 12 à BBCH 89
NB D'APP.	4/an
DAR / DRE	1 jour / 8 heures

PROTECTION LARGE SPECTRE DÈS LA REPRISSE DE LA CULTURE

Afin de positionner les traitements de façon optimale, se référer aux Bulletins de Santé du végétal des DRAAF ou aux bulletins techniques des services agronomiques des organisations professionnelles.

Positionnement culture



Afin de prévenir l'apparition ou le développement de phénomènes de résistance, Verimark® doit s'intégrer dans un programme de traitement contenant des insecticides à modes d'action différents.

Verimark® offre l'opportunité de maximiser le rendement commercialisable tout en réduisant le nombre d'applications et de substances utilisées contre les ravageurs ciblés.

Verimark® : Suspension concentrée [SC] contenant 200 g/L (18,66%p/p) de Cyantraniliprole®. A.M.M. dérogatoire n°2199998. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. (2) marque déposée : Cyazypyr®. Verimark et Cyazypyr sont des marques déposées de FMC Corporation ou l'une de ses filiales. Homologué et distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Crédits photos : Shutterstock - 07/22

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.